

[Texte]

hear Mr. Daubney when he indicates that if we can do that work well with three-party agreement, we might indeed have it as a statute law of Canada prior to the end of June.

It may be possible, it may not. Based on my own experiences as a chairman whose committee dealt with and produced reports and policy advice on a number of significant issues, I know we really need the help of research and I am pleased to see Mr. Bartlett here. I feel that may not be enough. We may need to get some help for him to work towards that kind of end result.

In the three pages of potential witnesses are names identified with some background, so the distinction between the independent academic, the government, and the unions is blurred in some cases. Some people with an academic reputation today are people who were in but have left government. Are they government or academic? I would like us to leave here today with all the names we can think of on the table, with Mr. Bartlett, with the help of the clerk, to be in touch with everybody. The first question is, would you be willing to make a presentation of some kind before the committee?

• 1605

The second question is: where and how much expertise do you have? In other words, would it be worth the time of the members?

Another feature of previous tasks I have been engaged in is that it is helpful to get advice from the researcher as to possible groupings of witnesses. The historic pattern was a witness at a time in sequence. Sometimes a meeting of two and a half hours with three witnesses simultaneously gets a better exchange and a better in-depth understanding for committee members. Sometimes hearing opposing views at the table at the same time can produce a more knowledgeable consequence.

I hope we leave here today with a commitment to give the researcher a bit of time to do some homework and come back to us with a suggested workplan.

I had one other thought. There might be value in having a meeting quite early on with Mr. Daubney in a strange role—in the witness chair—where we did what Mr. Gauthier invited him to do at the beginning, but with more detail, as our kick-off point. In government-sponsored legislation you usually start with the Minister, go over the bill, then move on to other witnesses. When you get to the amendment stage, the Minister or Parliamentary Secretary comes back and defends the interests of the government. In this kind of midway position, in that it is a private members' bill about something that we all care about, it might be appropriate to meet next week with Mr. Daubney in the witness chair and go through the bill in detail. He could share with us his sense of the choices that were available in the drafting

[Traduction]

offrant des possibilités de participation. J'ai entendu M. Daubney dire que si nous pouvons bien faire ce travail avec l'accord des trois partis, nous pourrions avoir une nouvelle loi avant la fin juin.

C'est possible ou non. D'après ma propre expérience comme président dont le comité a été saisi d'un certain nombre d'importantes questions à propos desquelles il a préparé des rapports et présenté des recommandations, je sais que nous avons vraiment besoin des documentalistes et je suis donc heureux de voir M. Bartlett parmi nous. Je pense que cela pourrait ne pas être suffisant. Il se pourrait que nous ayons à lui trouver de l'aide afin qu'il travaille en vue de ce résultat.

Dans les trois pages sur les témoins éventuels se trouvent des noms accompagnés de certains renseignements et la distinction entre universitaires, gouvernement et syndicat n'est pas toujours claire. Certains universitaires qui sont connus aujourd'hui étaient autrefois au gouvernement. Est-ce là qu'il faut les classer ou parmi les enseignants? J'aimerais que nous partions d'ici en présentant le plus de noms possible et M. Bartlett aidé du greffier communiquera avec toutes ces personnes. La première question est la suivante, seriez-vous disposé à faire un exposé pour le comité?

La deuxième question est la suivante: quelles sont les compétences et quelle en est l'ampleur? Autrement dit, le temps des membres serait-il bien employé?

Autre caractéristique que j'ai constatée dans mes tâches précédentes, il est utile d'obtenir l'avis du chercheur au sujet du regroupement possible des témoins. L'habitude consiste à entendre un témoin à la fois. Il arrive parfois que rencontrer trois témoins simultanément pendant deux heures et demie donne lieu à un meilleur échange et permet aux membres du comité de comprendre une question plus à fond. Parfois, entendre des points de vue opposés en même temps éclaire mieux la question.

J'espère que nous partirons d'ici aujourd'hui avec l'engagement de donner au chercheur un peu de temps pour faire son travail et nous revenir avec un plan de travail opposé.

Une autre idée m'est venue à l'esprit. Il pourrait être utile de rencontrer rapidement M. Daubney dans un rôle inhabituel—à la barre des témoins—pour faire ce que M. Gauthier l'a invité à faire au début, c'est-à-dire lancer le débat, mais en donnant plus de détail. Dans le cas des lois émanant du gouvernement, on commence habituellement par le ministre, on étudie le projet de loi, puis on passe aux autres témoins. À l'étape des modifications, le ministre ou le secrétaire parlementaire revient et défend les intérêts du gouvernement. Dans cette situation intermédiaire, puisqu'il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire à propos d'un sujet qui nous tient à coeur, il serait peut-être bon d'entendre le témoignage de M. Daubney la semaine prochaine et d'examiner en détail le projet de loi en sa compagnie. Il